

Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

F
N***12020456***

Greffe

N° d'entreprise : **0443078677**Dénomination (en entier): **FININGEST**
(en abrégé):

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : 7140 MORLANWELZ-MARIEMONT Rue des Droits de l'Homme 2
(adresse complète)Objet(s) de l'acte : **Modification : conversion des actions au porteur en actions nominatives, et modification de l'article 9 des statuts.**

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue par devant le notaire Philippe VAN CAUWENBERGH le 28 décembre 2011 qu'ont été adoptées à l'unanimité les résolutions suivantes

1. Conversion des actions au porteur en actions nominatives et inscription dans un registre, pour chaque titulaire des titres nominatifs détenus, annulation des titres au porteur qui sont sans aucune valeur à compter du 28.12.2011.
2. Modification de l'article 9 des statuts libellé dorénavant comme suit : « les actions sont nominatives. Il est tenu au siège social un registre pour chaque catégorie de titres nominatifs. Tout titulaire de titres peut prendre connaissance du registre relatif à ses titres ».

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/01/2012 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature